



Bulletin d'informations
novembre 2020 à février 2021

N°21

LE VILLAGE SE DÉCORE POUR LES FÊTES



HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

État civil ----- 4

Les mots des associations ----- 4

- Harmonie Haudicœur
- «Nos enfants d'abord»
- HaudiCom
- Haud'Histoire
- Haudi Chemins
- Amicale des sapeurs-pompiers
- La Pétanque Haudivilloise
- Club Sportif de Haudivillers
- Haudivillers Athlétic Club

Cadre de vie -----9

- Ciné rural - La prochaine séance
- Le Bar Tabac Presse d'Haudivillers... de Valérie à Pascal
- Sauvons Bibendum
- Les décorations embellissent le village pour les fêtes de fin d'année.

Environnement ----- 12

- 5 bonnes raisons d'aérer son intérieur
- Sortir du plastique à usage unique
- Le captage de notre eau potable
- Nettoyage de printemps

Sécurité-----14

- La sécurité incendie dans le village

Notre Village -----15

- Cartes postales anciennes

Évènements ----- 16

- Le colis de Noël des aînés.
- L'arbre de Noël des enfants
- Cérémonie du 102ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le coin des enfants ----- 18

Portrait ----- 20

- Entretien avec Gilles HAVET,

Vie Pratique ----- 21

- Trucs et astuces
- Quelques règles de bon voisinage à respecter pour bien vivre ensemble.
- Question/ Réponse : Voisinage
- Le Pôle Mobilité
- Inscription sur la liste électorale
- Recensement militaire
- Points conseil budget dans l'Oise
- « Pass Permis Citoyen »... Mathilde a choisi Haudivillers
- Nos objets ont plein d'avenirs

Divers ----- 26

- Des fleurs offertes pour notre village
- Dictons picards
- Recette : Maurice
- Pourquoi il y a moins de jours en février ?...
- Expressions françaises
- La petite chanson de Lucette
- Comptine « La souris verte »

Jeux ----- 30

Numéros utiles -----34

Calendrier manifestations ----- 35

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi9h à 12h

Judi 9h à 12h et 16h à 19h

M. Le Maire 17h à 19h

Vendredi 9h à 12h et 17h à 18h

Samedi (1er et 3ème du mois)9h à 12h



Mairie
d'Haudivillers, à
votre écoute...

Tél : 03 44 80 40 34

Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires et les périodes de confinement.

LE MOT DU MAIRE

L'ensemble du Conseil municipal et moi-même s'associent pour témoigner notre soutien à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont été touchés par la COVID.

Cette situation n'est malheureusement pas terminée. Nos relations avec les autres, notre travail, notre vie, tout est chamboulé. Jamais nous n'avons connu une telle situation.

Il est important, en de telles circonstances, de se soutenir et nous ferons le nécessaire pour venir en aide à celles et ceux qui en ressentent le besoin.

L'année 2020 a été aussi très spéciale pour la gestion de notre commune.

Nous avons réussi à conserver certaines de nos manifestations. Mais l'arbre de Noël des enfants s'est limité à la distribution par le Père Noël de jouets et de chocolats. Les colis pour nos aînés ont été distribués à domicile sans goûter, ni musique.

Les associations ont dû, malheureusement, elles aussi, annuler leurs manifestations.

Pour retrouver un peu de relations humaines, de convivialité, l'équipe municipale a distribué du muguet au 1er mai, un calendrier en fin d'année. Cela a permis de rompre avec la morosité ambiante. De même, l'ajout d'illuminations a permis d'égayer le village à Noël.

Les travaux ont été aussi ralentis en 2020. Les études de l'église et de notre puits d'eau potable sont maintenant terminées. La défense incendie sur la commune est aujourd'hui aux normes. Le city stade a été implanté et nos jeunes peuvent dorénavant l'utiliser. Un pylône « Orange » a été installé pour améliorer le réseau mobile. Des travaux de voirie ont été effectués : miroir d'intersection rue de la poste, aménagement du stationnement sur la place du 8 mai, travaux au fossé rue des bosquets. Et puis, même s'ils n'ont pas été beaucoup utilisés depuis, tous les sièges de la salle Monique de l'Odéon ont été changés par d'autres, plus confortables.

En mars 2021 les travaux de sécurisation de l'église vont commencer. Certains vitraux très abîmés ont déjà été déposés. Le calvaire rue du Souvenir et le monument au centre du cimetière vont être rénovés. Une extension du cimetière est aussi prévue.

Pour assurer la sécurité de nos habitants, nous souhaitons installer de la vidéo protection à Haudivillers.

Les travaux du château d'eau et les trottoirs rue de la tour seront budgétisés les années suivantes. Nous souhaitons réaliser tous nos projets avant 2026.

Un concert de musique ancienne, à l'origine programmé en mai 2020, est prévu le 18 mai à 20h30 en l'église de Haudivillers, en espérant que les conditions sanitaires permettent de le maintenir. La plupart des réunions ou manifestations, notamment la cérémonie des vœux du Maire, ont déjà été annulées en 2021.

En espérant que la vie reprenne son cours normal, l'ensemble du Conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de confiance en l'avenir.



Sylvain FRENOY

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Steeve, Emmanuel TRICQUET avec Catherine, Georgine, Ida MAGNIER
mariés le 07 Novembre 2020 à Haudivillers

Tous nos vœux de bonheur

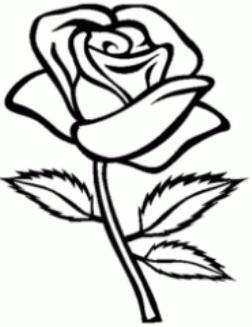


DÉCÈS

André, Alcide COULON
le 26 Novembre 2020

Ghislain, Edouard, Lucien BARBIER
le 13 Janvier 2021

Toutes nos condoléances aux familles



MÉDAILLES

La médaille « Grand Or » pour M.Derycke

M.Jean DERYCKE, habitant d'Haudivillers, est aujourd'hui récompensé de toutes les années de service durant lesquelles il a œuvré auprès de la SODEM à Fouquerolles, puis pendant trente-huit années au sein de la cartonnerie DS SMITH à Saint-Just en Chaussée.

Après avoir reçu la médaille d'argent, après 20 ans de services, la médaille de vermeil, après 30 ans de services et la médaille d'or, après 35 ans de services, c'est avec plaisir qu'il est honoré de la grande médaille d'or, après 40 ans de services.

Nous le félicitons pour toutes ces récompenses pour sa carrière professionnelle.

LES MOTS DES ASSOCIATIONS

HARMONIE HAUDICŒUR

L'Harmonie HaudiCoeur souhaite à tous les habitants d'Haudivillers une bonne année 2021. Les musiciens s'impatientent, impossible de reprendre les répétitions pour le moment ; impossible de vous donner une date pour notre concert de printemps.

La COVID 19 a fait taire nos instruments, mais nous espérons pouvoir nous exprimer par le biais de la musique prochainement.

Il faut garder bon espoir.

Musicalement
L'Harmonie HaudiCœur



« NOS ENFANTS D'ABORD »

L'Association « Nos Enfants d'Abord » vous présente chaleureusement à toutes et à tous, ses meilleurs voeux pour l'année 2021.

Comme pour la plupart des associations, les manifestations initialement prévues ont dû être annulées.

Nous avons tout de même poursuivi nos actions à travers la vente de produits en catalogues : fleurs d'automne et chocolats, et nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont participé !

Nous espérons pouvoir organiser une **chasse à l'oeuf le samedi 3 avril 2021 et une bourse aux jouets le dimanche 18 avril 2021.**

En attendant, prenez soin de vous.

L'Association « Nos Enfants d'Abord »

HAUDICOM

Depuis le début de cette période bien particulière, avec des contraintes sanitaires fortes, les membres de l'association sont restés mobilisés pour maintenir la rédaction du bulletin d'informations communales ainsi que la diffusion d'informations à tous les habitants qui ont communiqué leur adresse mail sur la boîte contact@haudi.fr.

En parallèle, le site internet a été mis à jour des informations les plus importantes et notamment des comptes-rendus intégraux des séances du Conseil municipal dans l'attente de sa refonte, en perspective.

Les animatrices des différents ateliers sont impatientes de pouvoir à nouveau proposer des activités qui, aujourd'hui, nous manquent beaucoup. Nous serons heureux de pouvoir vous retrouver dans ces moments de convivialité. Nous espérons que 2021 nous le permettra.

Dans l'attente, nous restons à votre écoute et vous souhaitons une année 2021 plus sereine que la précédente, et surtout une bonne santé à vous et à vos proches.

La Présidente
Martine RIVOLIER

HAUD'HISTOIRE



En 2019, l'association Haud'Histoire a présenté, lors d'une exposition, les métiers de jadis, ceux que l'on pouvait exercer dans notre village et alentours.

En 2020, l'idée qui a émergé était d'exposer et de rechercher au travers de son histoire les jouets et jeux d'autrefois, ceux avec qui nos aînés se divertissaient.

Mais pour les raisons que vous connaissez, nous n'avons pu présenter cette exposition. En 2021, nous espérons que les conditions seront réunies pour vous la faire découvrir.

En attendant ce moment culturel, prenez soin de vous.

Les membres de l'association vous souhaitent une belle année 2021.

Le Président
Bruno HUMMEL

HAUDI CHEMINS

L'association HAUDICHEMINS souhaite, à toute la population, une bonne année et surtout une bonne santé.

Suite à la pandémie de la COVID19, les travaux que nous avons envisagés en 2020 sont reportés à l'été 2021, si le contexte le permet.

Il est prévu de réaménager le chemin « Pagnion » sur la route du Fay Saint-Quentin.

Le Président
Frédéric SOISSON

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION (CPI) DE HAUDIVILLERS

Le CPI compte actuellement 14 Sapeurs pompiers, dont 2 femmes.

Adjudant chef Sébastien DEMEYER, chef de corps ; Adjudant chef David ROBLIQUE, adjoint au chef de corps ; Adjudant Alexandre BOUCHER ; Sergent chef Stéphane HACQUE ; Sergent Justine CRESSENT ; Caporal chef Christophe VERMEULEN ; Caporal chef Damien DOMINIK ; Caporal Jérémie CRESSENT ; Sapeur Jérémy LOCACCIO ; Sapeur Laurent PUNZANO ; Sapeur Pascal DESMAREST ; Sapeur Guillaume GOURDAIN ; Sapeur Valentin DEMEYER ; Sapeur Léa CHANTAREAU

7 sapeurs pompiers sont en double engagement, c'est-à-dire qu'ils opèrent également dans des centres de secours en tant que pompier volontaire, ou même pompier professionnel pour l'un d'entre eux.

Le Centre de Première Intervention est déclenché par le centre de secours de Bresles, après un appel fait au 18. Pour l'année 2020, ce sont 35 interventions assurées par un ou plusieurs de nos pompiers sur notre commune. Leur intervention peut faire gagner de précieuses minutes, sur incendie ou pour le secours à personne.

La présence de nos sapeurs pompiers est dépendante de leur disponibilité, et, sur l'année 2020, a été liée au protocole sanitaire très strict, qui ne nous a pas permis d'intervenir dans tous les cas.

Les sapeurs pompiers exécutent des manoeuvres chaque premier samedi du mois, de façon à s'assurer



de l'efficacité du matériel, et à réviser les gestes nécessaires aux interventions.

Le 5 décembre, une cérémonie de remise de médailles, a pu être organisée, dans le respect des mesures sanitaires, dans les locaux du CPI. Laurent PUNZANO, Pascal DESMAREST se sont vus remettre la médaille des 15 ans de service et Guillaume GOURDAIN la médaille des 10 ans de service par Monsieur le Maire Sylvain FRENOY et le Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers Monsieur Jean Yves LEFRANCOIS. Les sapeurs pompiers du CPI étaient présents, ainsi que Monsieur Jean-Pierre MARCHADOUR, 1er adjoint.

Cette cérémonie a été l'occasion de souligner, à nouveau, le soutien de Monsieur le Maire et de son équipe municipale, qui accompagnent les projets du CPI.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



En cette nouvelle année 2021, nous vous adressons tous nos voeux, qu'elle vous apporte tout ce que vous souhaitez dans votre foyer.

Malgré la crise sanitaire, nous avons dû nous adapter pour notre traditionnelle tournée des calendriers et nous tenions à vous remercier de nous avoir accueillis dans le strict respect des gestes barrières, selon le protocole mis en place par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Oise.

Aujourd'hui comme la plupart des associations de notre commune, nous n'avons aucune visibilité quant à l'organisation de nos manifestations (Haudi'Trail et le repas de Ste Barbe).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des décisions prises en fonction de la crise sanitaire.

Prenez soin de vous.

Le Président de l'Amicale
Jean-Yves LEFRANCOIS

LA PÉTANQUE HAUDIVILLOISE

Pour notre association, comme bien d'autres, l'année 2020 a été une année blanche en ce qui concerne notre sport.

Espérons que nous pourrons reprendre notre activité rapidement.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons **le dimanche 23 mai prochain, un concours au profit de la ligue contre le cancer**. Tous les bénéfices sont reversés intégralement à la ligue pour la recherche. Ce concours est **OUVERT A TOUS**.

Dès que les mesures gouvernementales et les conditions météorologiques le permettront, nous reprendrons l'entraînement le soir à partir de 17 heures sur les terrains de pétanque.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour tous renseignements et pour passer un bon moment convivial. Nous en avons tous besoin en cette période difficile.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement,
Le Président
Pascal JAFFRELOT



CLUB SPORTIF DE HAUDIVILLERS



Les membres du club de football vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021, en particulier la santé pour tous.

Avec le COVID 19, nous n'avons pas pu reprendre les compétitions sportives, et nous le regrettons vivement. Néanmoins, nous n'avons pas coupé le lien avec les jeunes.

Malgré les conditions à la fois sanitaires et atmosphériques, ils sont un certain nombre de joueurs le samedi matin ou après-midi, à venir s'entraîner. Je les en remercie.

Nous avons, durant la période des fêtes, procédé à la remise en état du plancher du « CLUB HOUSE » ainsi qu'à l'aménagement de la remorque, installée derrière les buts, qui nous permettra d'accueillir à l'abri nos adversaires lors des plateaux de jeunes.



Je veux remercier la Municipalité, pour la rapidité avec laquelle nous avons pu avoir les matériaux.

Grâce à nos 2 employés communaux JACKY et VINCENT d'une part, et JEAN-PAUL et JEAN-MARIE, ces travaux ont été réalisés, dans un temps record. Je tiens à les remercier vivement.

Il ne nous est pas possible à la fois de prévoir une date de reprise de compétition et de bloquer une date pour notre tournoi annuel de jeunes.

Le Président
Jim DELARUELLE

HAUDIVILLERS ATHLÉTIC CLUB

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons la naissance de notre association, jusque-là en sommeil.

Depuis septembre 2020, une vingtaine de personnes pratiquait déjà la course à pied en running ou en trail le mardi et le vendredi en soirée, et le dimanche matin.

Cette activité est organisée par groupes de niveau accueillant aussi bien les débutants que les confirmés.

Le Bureau est constitué de Stéphane Hullot, Président, Valérie Magos, Secrétaire et Christian Lemmens, Trésorier.

Un certificat médical est nécessaire pour cette activité, attestant que l'état de santé de l'adhérent ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Une activité « marche » est également en projet.

Pour vous renseigner ou adhérer, vous pouvez me joindre au 06 86 83 32 42, ou bien par courriel à l'adresse stef.moto@orange.fr.

Alors, à bientôt ?



Le Président
Stéphane HULLOT

CADRE DE VIE

Ciné rural - La prochaine séance

On confine, on déconfiner, on reconfiner partiellement, on couvre le feu, on ferme les salles, on les rouvre, on les referme...

On ne sait pas ce qu'il en sera fin mars, pour la prochaine séance du samedi 27, et à quelle heure, si le couvre-feu reprend. Idem pour les distributeurs. Certains repoussent le lancement des nouveaux films, d'autres décident de les diffuser en vidéo à la demande par abonnement, la « VDO ».

Ce qui semble certain, c'est que la reprise aura du succès. Après tant d'attente, de privations, de frustrations, de retenue, l'envie sera forte de se retrouver à l'occasion de la projection d'un bon film en salle ou, pourquoi pas, en extérieur sur un écran géant... si le temps le permet.

Alors, à bientôt ?
Et, d'ici là, portez-vous bien !

L'administrateur
Bernard CLERGET



Le Bar Tabac Presse d'Haudivillers... de Valérie à Pascal



Le Bar Tabac Presse d'Haudivillers a trouvé un nouvel acquéreur. À compter du 1er mars prochain, Valérie MAUROY aura le plaisir de passer le flambeau à Pascal BASTIEN, qui arrive de Sainte Eusoye. Il contribuera ainsi à maintenir ce commerce, au cœur du village.

Pascal poursuivra le service de proximité proposé par ses prédécesseurs, mais ouvrira du mardi au dimanche inclus. Il réfléchit déjà aux possibles évolutions de l'activité au regard des besoins à apporter aux habitants, mais il se donne le temps de faire connaissance avec ce nouveau domaine, qu'il est heureux de découvrir.

De son côté, Valérie sera toujours résidente à Haudivillers. Elle gardera un bon souvenir de son passage « au café du village » où elle a pu largement être appréciée. Elle a aussi participé à la vie de la commune, par son investissement reconnu dans le monde associatif.

Elle remercie tous ses clients et gardera un bon souvenir de toutes ces années, au cours desquelles elle s'est dévouée pour le maintien de son commerce à Haudivillers.

Tous nos vœux de réussite à Pascal dans la réalisation de son projet et nos meilleurs souhaits à Valérie dans sa nouvelle vie.

Sauvons Bibendum

Des beaux panneaux de signalisation fleurissaient autrefois le bord de nos routes, nos entrées de villages et nos carrefours. Ils étaient solides, inaltérables, quasiment indestructibles.

Mais un jour, une autorité supérieure a décidé qu'ils étaient trop dangereux lorsqu'ils se trouvaient malencontreusement sur la trajectoire d'un véhicule en perte de contrôle. En 1982, une instruction interministérielle ordonne de les faire disparaître.



Alors, un par un, les mâchoires des grues impitoyables les ont broyés, fracassés, arrachés pour les remplacer par des panneaux en tôle d'aluminium déformable dont les marquages s'effacent avec le temps et qu'il convient de renouveler régulièrement.

Pourtant, nos beaux panneaux avaient été faits pour durer.

Dans les années 1920, Michelin commence à produire les bornes d'intersections pourvues de 4 faces en lave émaillée portées par une structure en béton armé surmontée d'un chapiteau à pointe contre les intempéries. Puis ce sont les panneaux de signalisation. Michelin obtient leur homologation au début des années 1930.

La pierre de lave est extraite par blocs de 4 tonnes des carrières de Volvic et du Mont-Dore, près des



usines clermontoises de Michelin, ensuite découpés en plaques de 15 millimètres d'épaisseur. L'émail est appliqué en plusieurs couches cuites à plus de 800°C, les caractères étant peints à la main. Les plaques sont ensuite placées à l'intérieur d'un immense moule métallique dans lequel le béton est coulé. Chaque panneau est daté et signé Michelin.

Au début des années 1950, les routes de grande communication « GC » deviennent les routes départementales « RD ». L'émail des panneaux est alors grossièrement meulé afin d'effacer les lettres GC, mais sans peindre les lettres RD.

La production des panneaux cesse définitivement en 1971.

Heureusement, lors du carnage, quelques-uns ont été oubliés ou sauvés in extremis.

Les survivants ont été répertoriés et listés sur le site www.routes.fandom.com/wiki où apparaissent les 3 rescapés de notre commune, tous au bord de la D9 : le panneau d'intersection à l'entrée depuis Lafraye, la plaque de directions à côté du bureau de tabac et la borne kilométrique en face de la mairie.

Prenons-en soin, ils font partie de notre patrimoine.

Bernard CLERGET



Signé Bibendum

Les décorations embellissent le village pour les fêtes de fin d'année.

Dans le contexte de cette année, les décors ont été les seules « animations » de ce mois de décembre 2020 si particulier.



La commune a investi dans de nouvelles illuminations de Noël pour apporter de la gaieté au centre de notre village ainsi qu'à notre mairie dont les rebords des fenêtres ont été embellis par de jolies jardinières.

À partir de bûches, Géraldine a réalisé des pères Noël et lutins très originaux qui ont permis à Lysiane de décorer la salle d'attente de la Mairie.



Jacky et Vincent, les employés municipaux, aidés par notre stagiaire Mathilde, ont joué pour l'occasion aux « bricoleurs ». Sous les consignes de Géraldine, ils ont réalisé des pères Noël et autres décors, beaucoup plus volumineux.



Avec la participation de quelques membres de la commission « Fêtes et cérémonies » et d'HaudiCom, les décors ont ensuite été installés sur la pelouse de l'église parmi les cerfs en bois et les amusants sapins lumineux, joliment décorés par des pommes de pins.



Certains habitants ont également illuminé leur habitation, donnant un air de fête aux rues de notre village.

Il ne fait pas de doute que les décorations de Noël ont été bien appréciées.

5 bonnes raisons d'aérer son intérieur

Sources : <https://www.passeportsante.net>

Aérer sa maison chaque jour est un geste quotidien indispensable pour protéger sa santé des dangers de la pollution de l'air intérieur. Contrairement aux idées reçues, les substances nocives accumulées dans notre logement sont plus dangereuses que celles produites à l'extérieur.

Comme nous passons la plupart de notre temps dans des endroits clos (habitation ou bureau), les médecins recommandent de les aérer environ quinze à trente minutes chaque jour, matin ou soir, au moment où la pollution extérieure est la moins importante.

Passage en revue des nombreux avantages à aérer quotidiennement son intérieur...

1. Évacuer les mauvaises odeurs naturellement

« Éliminez les désodorisants d'intérieur ! ».

Même si les groupes industriels ont réduit la toxicité de leurs produits, l'aération de la maison reste la seule solution efficace pour lutter contre les mauvaises odeurs tout en préservant sa santé.

2. Diminuer la pollution intérieure

Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), certains polluants ont « une concentration jusqu'à 15 fois plus importante à l'intérieur qu'à l'extérieur ». Pour ne pas laisser macérer toutes ces matières volatiles, il n'y a qu'une solution : aérer son intérieur régulièrement.

3. Lutter contre les risques d'infections et de maladies

Toux, éternuement, écoulement nasal, allergie ou encore crise d'asthme, peuvent être des symptômes liés à la qualité de l'air et à son manque de renouvellement.

Aérer sa maison permet de diminuer considérablement ces désagréments et de limiter les risques de maladies plus graves causées par la pollution intérieure.

4. Empêcher la formation de moisissures

Si vous n'aérez pas régulièrement, une fine couche de moisissures, causée par l'humidité excessive d'une pièce, risque de se déposer sur les murs et les plafonds.

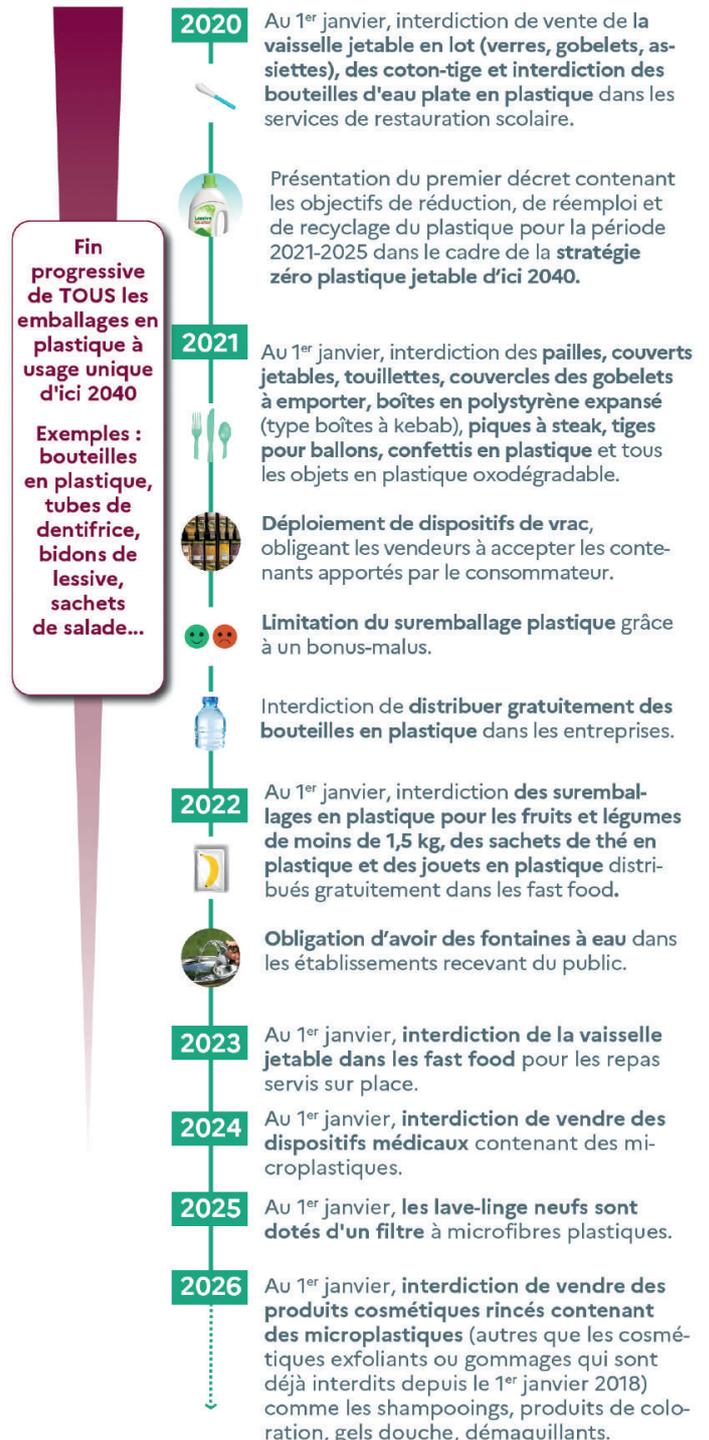
La VMC (ventilation mécanique contrôlée) permet de renouveler automatiquement et en continu l'air d'une pièce, mais ne remplace en aucun cas l'aération naturelle indispensable chaque jour.

5. Assainir l'air pour votre bien-être psychologique

Pour garder une maison saine et fraîche, n'oubliez pas de bien l'aérer... En hiver, dix petites minutes suffisent. Respirer un bol d'air frais revigore et contribue à votre bien-être. C'est une hygiène de vie !



SORTIR DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE



Le captage de notre eau potable

La question de l'eau potable à Haudivillers a déjà été traitée dans les numéros 18 et 20 de notre bulletin municipal.

Pour comprendre la baisse de productivité de notre puits et envisager des solutions de décolmatage, nous avons annoncé une étude hydrogéologique.

Cette étude vient d'être rendue en un volumineux rapport de 74 pages. En voici la teneur.

Pour mieux comprendre notre forage, l'hydrogéologue a reconstitué son histoire.

En mars 1931, trois lieux d'implantation sont envisagés pour alimenter le village : route de Rémérangles, route de Lafraye, ou à partir du puits déjà existant à l'emplacement actuel. Ce dernier donne pourtant un débit insuffisant, mais c'est la solution choisie à l'époque par l'hydrogéologue, car la plus économique, estimant qu'une acidification sous pression améliorera sa productivité.

Notre forage est mis en service en 1936.

Les données disponibles montrent que la consommation du village est stable depuis plusieurs décennies : en moyenne 60m³ par jour avec un maximum de 92m³/j qui monte même à 103m³/j en 1984.

Mais la productivité de notre puits ne cesse de baisser.

Son alimentation est maintenant descendue à 3 ou



4m³/heure au lieu des 12m³/h attendus. Cela signifie que la pompe doit fonctionner jusqu'à 20 heures par jour pour maintenir la réserve de 120m³ dans le réservoir du château d'eau. C'est trop.

Coté qualitatif, notre eau reste bonne.

Par exemple, le taux de nitrates mesuré en 2017 est à peine supérieur à celui de 1983, en dessous de 35mg/l, alors que la norme indique un maxi à 50mg/l.

Malheureusement, l'hydrogéologue de 1931 ne connaissait pas le contexte hydrogéologique établi en 1977 : notre captage a été implanté sur une ligne de crête piézométrique, c'est-à-dire sur une ligne de partage des eaux entre 2 bassins versants souterrains : l'eau dans le sous-sol ne fait que passer, la nappe de craie étant drainée par la vallée humide de la Brèche.

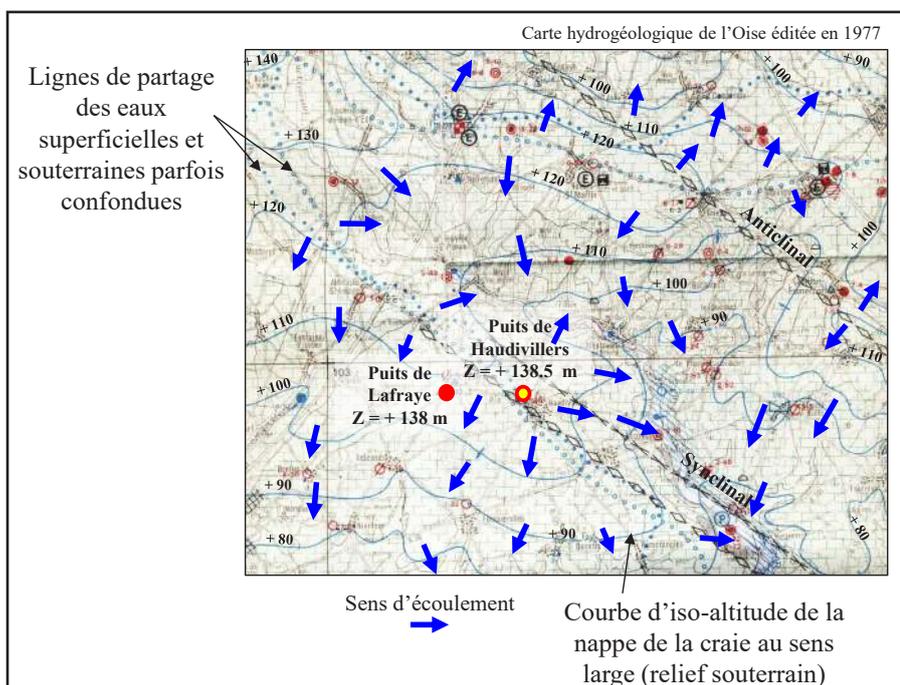
Notre puits ne souffre pas d'un colmatage, mais d'une mauvaise implantation.

Heureusement, comme chacun sait, un réseau souterrain entre Essuiles-Saint-Rimault et Haudivillers est capable de nous alimenter, notamment en cas de défaillance de notre pompe de puisage.

Afin que l'eau ne stagne pas dans ces canalisations, nous approvisionnons tous les jours au minimum entre 20 et 30 m³ d'eau qui sont directement déversés dans notre réservoir, c'est-à-dire environ le tiers de notre consommation.

Actuellement, nous ne manquons pas d'eau.

Mais nous allons devoir rechercher et mettre en place une solution pour assurer confortablement les besoins des habitants.



Nettoyage de printemps



Depuis une dizaine d'années, la commune organise le nettoyage de printemps à Haudivillers et depuis 3 ans, la municipalité a décidé de participer au grand week-end éco-citoyen «Hauts de France Propre» organisé par la Région. L'an dernier, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser ce nettoyage de printemps. Cette année, la municipalité de Haudivillers a choisi de se joindre à cette opération, et afin de permettre à un plus grand nombre de volontaires de participer à ce ramassage, la date du 20 mars 2021 a été retenue. C'est donc avec un grand plaisir que nous vous donnons rendez-vous ce **samedi 20 mars dès 9 heures** devant la mairie de Haudivillers, accompagnés du beau temps si possible.

Cet article a été préparé en espérant que les conditions sanitaires nous permettront de concrétiser ce voeu de participer activement au maintien de la propreté de notre belle commune.



SÉCURITÉ

La sécurité incendie dans le village

C'est en 2017 que l'entreprise CONSTANT ROUSSEL de Breteuil a été retenue pour la réalisation de la Défense incendie, avec la création d'un bassin de réserve incendie de 120 m³ Grande Rue et l'installation de 3 citernes souples rue Jacques Boulanger, Château d'eau et secteur du terrain de football.

Bien que le chantier ait été lancé en janvier 2018, les travaux n'ont été effectués, qu'au cours de l'année 2019, avec la mise en place des 3 citernes puis la création du bassin Grande Rue .

Malgré le contexte sanitaire, à l'été 2020, le dossier a été repris afin que le chantier puisse être finalisé et la sécurité incendie soit pleinement assurée sur l'ensemble des secteurs concernés.

Les opérations de réceptions de chantier ont finalement pu être réalisées fin novembre 2020, en présence du Service Départementale de Secours et d'Incendie (SDIS) et, en ce début d'année 2021, les essais ont été réalisés par le SDIS.

La sécurité incendie est aujourd'hui assurée pour l'ensemble de nos administrés et les certificats d'urbanisme peuvent à nouveau être délivrés, conformément à la réglementation.



NOTRE VILLAGE



ÉVÈNEMENTS

Le colis de Noël des aînés.

En raison de la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de ne pas organiser cette année, l'après-midi dansante. Mais pour garder une pensée pour nos aînés et faire perdurer la tradition, la municipalité a souhaité conserver le colis offert aux aînés.

Le samedi 19 décembre après-midi, les membres du CCAS ainsi que Monsieur le Maire se sont mobilisés pour la distribution des colis au domicile des personnes de plus de 65 ans de la commune.

Ce sont ainsi 147 colis qui ont été remis par les membres du CCAS, répartis en six équipes distinctes. Elles ont arpenté les rues d'Haudivillers, pour déposer et rendre visite à nos aînés. Tout le monde était content de nous voir et très touché autant par le colis que par notre présence.

Les bénévoles ont pris le temps de discuter, dans le respect des gestes barrières.

Nous espérons, pour l'année 2021, pouvoir reprendre nos précédentes habitudes, c'est-à-dire, organiser une après-midi musicale et dansante.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021, protégeons-nous les uns les autres.



L'équipe du CCAS

L'arbre de Noël des enfants

Traditionnellement, un arbre de Noël est organisé pour les enfants du village, du nourrisson jusqu'à l'année de leurs 11 ans. Un goûter terminait ce moment festif.

Cette année, en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, le spectacle a dû être annulé pour éviter un regroupement dans la salle communale.

Cependant, nous avons gardé leur lien privilégié avec le Père Noël, puisqu'un jouet et un paquet de confiseries leur ont été remis individuellement, dans la salle polyvalente joliment décorée et avec un magnifique sapin, le samedi 5 décembre 2020 dans l'après-midi.

Au total, ce sont 83 enfants qui ont été ravis de leur cadeau et aussi de rencontrer le Père Noël.

Rendez-vous à l'année prochaine. Soyez sages, les enfants !



Cérémonie du 102^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les «Morts pour la France»



Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures de confinement, la cérémonie a eu lieu en comité restreint le mercredi 11 novembre 2020, en présence de Monsieur Sylvain FRENOY, Maire de Haudivillers, Madame Géraldine DEGEITERE (Adjointe), Monsieur Jean-Pierre FAUCHEUX (Conseiller municipal), Monsieur Olivier PACCAUD (Sénateur), Madame Anne FUMERY (Conseillère départementale), Monsieur Richard AMIC (porteur-drapeau des anciens combattants), Monsieur Sébastien DEMEYER (Chef des sapeurs-pompiers de Haudivillers) accompagné de quelques pompiers, Monsieur Philippe REMY (Président de l'harmonie HaudiCoeur) accompagné de quelques musiciens.

Des gerbes de fleurs ont été déposées devant le monument aux morts. Monsieur le Maire a lu le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre

déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Chaque 11 novembre, nous rappelons les noms des soldats de la commune, morts au combat, ainsi que la liste des noms des morts pour la France au cours des douze derniers mois, ils ont été cités par Monsieur FAUCHEUX assisté de Madame DEGEITERE.

En mémoire de tous les soldats morts pour la France. La sonnerie « aux morts » a retenti suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise jouée par les musiciens de l'Harmonie.

Le cortège accompagné de l'Harmonie HaudiCoeur s'est rendu au cimetière pour s'y recueillir.

Monsieur le Maire a remercié toutes les personnes présentes.



LE COIN DES ENFANTS



Pour cette année, M. DASSAULT député de l'Oise, a offert un présent au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), il s'agit de deux draisienne.

L'équipe enseignante et les élèves le remercient vivement.



Les élèves de CE1 ont fabriqué des maquettes de la classe. Certains ont choisi les légos et d'autres le bricolage (découpage, collage...). Ils ont ensuite dessiné le plan de la classe.



Jacky, employé communal, nous a préparé un petit bout de terrain où nous avons pu planter quelques bulbes de fleurs.





Chaque classe a fabriqué des objets de décoration de Noël à destination des familles.



Le goûter de Noël et la dernière journée de l'année n'ont pas pu être organisés comme les autres années.

Chaque classe a préparé une vidéo d'un chant, d'une poésie ou d'une lecture. Ce qui nous a permis de nous retrouver à distance.

Merci à l'association « Nos enfants d'abord » pour le sachet de bonbons offert à chaque élève.



En ce moment, l'éducation physique et sportive doit être pratiquée à l'extérieur. Les élèves participent à des ateliers d'athlétisme dans la cour de l'école : courses, lancers, sauts...



La classe de Petits, Moyens, Grands participe à un projet sur l'année : Explorons la nature autour de nous, avec la participation de Martine, intervenante extérieure, qui viendra plusieurs fois dans l'année nous sensibiliser sur les changements de la nature au fil des saisons et ses besoins en eau.



PORTRAIT

Entretien avec Gilles HAVET, chauffeur de car, 31 ans de conduite



Gilles Havet, habitant d'Haudivillers, fut durant plus de deux décennies le chauffeur de car qui emmena les haudivilloises et les haudivillois, soit sur leur lieu de travail, soit au collège ou au lycée. Il a transporté les parents, puis parfois leurs enfants.

C'est un métier avec des horaires atypiques et Gilles nous raconte comment il est arrivé à cette profession.

Tout d'abord, il a travaillé sur la chaîne à Massey Ferguson en 1979. Et, de 1983 jusqu'en juin 1984, il fait son armée en Allemagne, à Landau. C'est à ce moment-là qu'il passe ses permis auto et poids lourds. Le permis « transport en commun » est délivré d'office. Aussi, à son retour de l'armée, il se retrouve routier pour l'entreprise de déménagement Déméco. Il part la semaine et il est heureux derrière son volant. Il y restera trois années, car partir sur les routes, ne pas rentrer chaque soir à la maison l'ennuie. Il quitte alors l'entreprise et se retrouve sans emploi, pour pas longtemps. C'est lors d'une rencontre dans un restaurant routier qu'il se portera volontaire : la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis –CAB- recherche des personnes ayant leur permis de transport en commun. Un homme entre et demande « *qui a son permis de car ?* ». Il répond par l'affirmative. C'était une époque bien différente d'aujourd'hui, car le surlendemain, il était embauché. Commence alors ce qui deviendra sa carrière de « conducteur de transport en commun ». C'est donc le hasard, nous dit-il, qui lui ouvre la porte d'un emploi de chauffeur de car.

Durant son début de carrière, Gilles est également chauffeur de bus dans Beauvais durant cinq ans, mais il nous avoue ne pas avoir trop apprécié cet emploi. Il n'a pas eu le choix. C'est une expérience à mettre cependant à son actif.

En 1989, France-Glaces et Findus proposent à ses salariés un dispositif de transport en car notamment au départ d'Haudivillers. C'est alors que Gilles effectue un trajet au travers de nombreuses communes, Lafraye, Velennes, Nivillers, la ZUP à Beauvais... Il accomplit le trajet jusqu'à Creil également, à l'usine Brissonneau. A l'entreprise, c'est un travail en équipe : une équipe du matin et une équipe d'après-midi. Gilles effectue l'aller le matin, très tôt, il doit être au premier arrêt à 3h20 et se lève à 2h30. Il conduit les salariés et des voyageurs et repart les rechercher pour emmener l'équipe d'après-midi. Et c'est pendant dix-sept ans qu'il effectuera ce parcours de la ligne 31 qui existe toujours. Il travaille également le samedi matin. Au fil des années, le trajet s'est allongé. Puis France-Glaces supprime les cars, plus assez de salariés concernés. Cependant, Gilles continue de travailler le matin jusqu'à neuf heures et l'après-midi de onze heures vingt à quinze heures. Et il lui arrive aussi de rentrer à minuit.

En septembre 1989, de Oroër, il vient habiter avec son épouse, Monica, dans la maison qu'ils occupent toujours aujourd'hui. Ils auront trois enfants, Kevin, Emilie et Madison, écoliers à Haudivillers.

En plus de ces trajets de voyageurs, Gilles conduira pendant trois ans et durant les vacances scolaires des enfants de centres aérés de l'agglomération du Beauvaisis à Paris qu'il dit bien connaître maintenant. Il emmène également les enfants qui sortent de l'école et qui prennent, comme on dit, « les transports en commun » pour rentrer chez eux.

Gilles travaillera également pour la SNCF avec des parcours Amiens/Creil. Il s'arrêtera à toutes les gares. Il roulera également de Beauvais à Persan-Beaumont, au Tréport, en Seine-Maritime, à Gisors dans l'Eure...

De 2005 à 2020, année au cours de laquelle il a pu prendre sa pré-retraite au 1er décembre, il conduira les enfants d'Haudivillers et des communes avoisinantes au collège de Bresles.

Gilles nous relate des anecdotes. Durant une sortie de centre aéré à Amiens, il retrouve à son arrivée à son domicile, un garçonnet de cinq ans caché dans le car. Gilles a pourtant fait le tour de l'autocar. Le petit garçon qui sort de sa cachette s'exclamera « *j'étais bien caché, ils ne m'ont pas trouvé* ». Non, les accompagnateurs ne s'en sont pas aperçus. Alors, que doit faire le chauffeur de « sa trouvaille inopinée ». Il y a des règles à respecter et Gilles téléphone à son responsable pour lui faire part de sa découverte. Tout ceci finira au mieux.

Il y a aussi de jeunes voyageurs qui s'endorment ou qui se trompent de car. S'il s'agit de mineurs, c'est de la responsabilité de Gilles d'alerter ses supérieurs qui ensuite préviennent les parents. Gilles nous raconte qu'un collégien ayant oublié son portable dans le car, viendra avec ses parents le chercher illico-presto. Il y a même eu un sac d'écolier qui ne sera jamais réclamé. Au bout de six mois, celui-ci sera ouvert pour connaître son propriétaire. Gilles nous précise que les affaires trouvées sont remises aux « objets perdus » à la CAB dans un délai d'une semaine. C'est aussi une quantité innombrable d'écharpes,

de bonnets et de gants qui seront oubliés. Amusé, Gilles nous livre « *j'aurais pu ouvrir une boutique* ».

Et puis, il y a la météo. Ce n'est pas facile de rouler quand la neige tombe et recouvre la route qui devient glissante. Il faut sortir du village en empruntant la côte. Dans ce cas et cela n'est pas arrivé très souvent, Gilles fera appel à un cultivateur d'Haudivillers pour venir dégager le car qui patine sur le sol enneigé. Et en cas d'alerte orange, c'est désormais le chauffeur de car qui juge s'il est en capacité de rouler ou pas. Néanmoins, pour se rendre au travail, par tous les temps, le car devra rouler. Et en cas de panne ? Gilles nous explique les règles qui sont strictes. Le chauffeur prévient la CAB pour qu'un autre car vienne prendre le relais. Gilles nous confie qu'il ne s'est pas trouvé dans cette situation. Et en cas de crevaison ? Est-ce le chauffeur qui change la roue ? Oh non, le chauffeur ne répare plus, pour des raisons de sécurité, il attend qu'une dépanneuse vienne à son secours.

Il en est de même en cas de retard à l'horaire prévu suite à un incident. Par exemple, pour l'arrivée au collège qui se trouve repoussée, au bout de quinze minutes de retard, un responsable du collège prévient la CAB. Cela n'est jamais arrivé à Gilles et c'est tant mieux.

C'est une responsabilité de transporter des voyageurs et Gilles affirme avoir aimé ce métier, qui devient de plus en plus difficile.

Avec les mesures sanitaires, Gilles a dû désinfecter le car chaque jour et le masque est devenu obligatoire aussi bien pour le chauffeur que pour les voyageurs.

Alors maintenant que Gilles est en retraite anticipée, il compte bien se consacrer à la chasse et à la cueillette des champignons, et pourquoi ne pas reprendre la pétanque qu'il affectionnait. En attendant, Gilles se sent en vacances et tous les matins, très tôt, il se réveille comme s'il allait travailler.

VIE PRATIQUE



TRUCS ET ASTUCES

Traces de gras sur les surfaces en inox

Pour retirer les traces de gras ou de doigts sur les surfaces en inox, frotter délicatement avec un chiffon doux largement imprégné de vinaigre blanc, puis essuyer délicatement.

Quelques règles de bon voisinage à respecter pour bien vivre ensemble.



Bruit : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc. et dont le bruit spécifique est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

(Arrêté préfectoral du 15 novembre 1999)



Brûlage : Il est strictement interdit de brûler ses déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans son jardin (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011).

Pourquoi cette interdiction ? (source : site du service-public.fr / Ademe)

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Règle générale :

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts », produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage et de taille de haies ainsi que les épluchures.

En pratique : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'une valorisation (compostage pour amender la terre du jardin/potager ou broyage pour obtenir un paillage naturel).

Sanctions :

Les services d'hygiène peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas cette interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

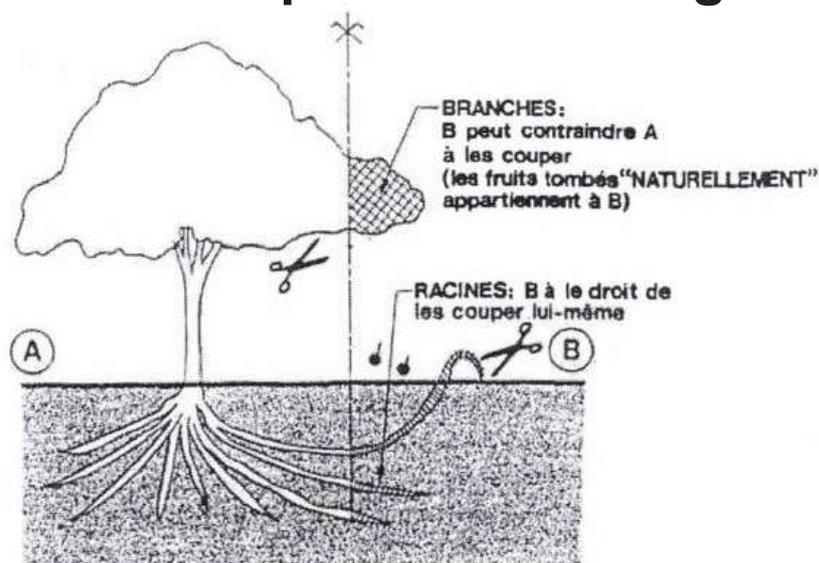
À noter : les voisins incommodés par les odeurs peuvent, par ailleurs, engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



Dépôts sauvages : des dépôts sauvages de détritus, encombrants, ou autres déchets sont fréquemment constatés en divers endroits du territoire d'Haudivillers et des communes environnantes. Ces incivilités inacceptables peuvent être sanctionnées par une contravention de 5^e classe pouvant aller jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction (loi du 15 juillet 1975).

La Gendarmerie Nationale et notamment celle de Bresles peut intervenir rapidement sur signalement de personnes témoins de telles pratiques.

Question/ Réponse : Voisinage



Peut-on couper les branches d'arbre de la propriété voisine, qui dépassent dans notre propriété?

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible (n'est pas atteint pas une limite dans le temps).

Source : article 673 du Code civil - Section 1 : Du mur et du fossé mitoyens (Articles 653 à 673)



Avec le Pôle Mobilité du Beauvais, toute une équipe est à votre service pour vous accompagner sur la route de l'emploi !



CONNAITRE

ORIENTER

SIMPLIFIER

INFORMER



Nombreux sont ceux qui rencontrent des difficultés en matière de mobilité. Pour répondre à cette problématique, un « Pôle Mobilité du Beauvais » a été créé depuis janvier 2020.

Le Pôle Mobilité du Beauvais est un guichet unique qui centralise l'ensemble des solutions de mobilité de notre territoire.

L'un des obstacles majeurs rencontrés en dehors de la qualification et de l'expérience professionnelle, est l'absence de mobilité. C'est pourquoi, ce pôle accompagne chaque demandeur afin d'apporter une solution personnalisée à sa situation.

L'objectif étant que les administrés, qui rencontrent des difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail et/ou de formation, des 53 communes de l'agglomération puissent bénéficier de la mise à disposition de véhicules mais également des autres actions du Pôle (Ateliers code de la route, exercice de conduite...).

Si vous souhaitez plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <https://pmb60.fr/> ou téléphonez au 03 75 150 130.

Inscription sur la liste électorale



L'année 2021 étant placée sous le signe des élections, pensez à vous inscrire.

L'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment (*) et selon 3 modalités :

1. En se présentant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile
2. Par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, la copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile ;
3. Par internet, en utilisant le télé-service proposé par « mon service-public.fr ».

(*) Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin
- mais dans certaines conditions, ce délai est allongé jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour de scrutin

Inscription d'office à 18 ans

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, **à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans**. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

Recensement militaire



Les jeunes filles et les jeunes gens nés en janvier, février ou mars 2005 doivent se faire recenser entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Cette démarche peut se faire en mairie, par le titulaire lui-même ou son représentant légal.

À l'issue de cette formalité, il lui sera remis **une attestation de recensement**. Ce document lui sera réclamé s'il veut s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même pour la conduite accompagnée) etc.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Cette démarche peut également être effectuée en ligne sur le site « www.service-public.fr » choisissez l'onglet « Papiers-Citoyenneté » puis la rubrique « recensement, JDC et service national ». Cliquez ensuite sur « recensement militaire (ou recensement citoyen) ». Puis « démarche » et « accéder au service en ligne ».

Points conseil budget dans l'Oise

Pour prévenir les situations de surendettement et accompagner les personnes dans la gestion de leur budget, un réseau de Points conseil budget (**PCB**) a été labellisé partout en France, dont 5 dans le département de **l'Oise** (à Betz, Beauvais, Clermont, Compiègne et Nogent-sur-Oise).

Ces lieux, ouverts à tous, proposent des conseils confidentiels gratuits et personnalisés, concernant la gestion budgétaire. Ce service s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle.

Vous pouvez télécharger la plaquette d'information sur le site :

<https://www.udaf60.fr/index.php/nos-services-et-actions/point-conseil-budget/>

ou vous pouvez contacter directement : Mme Amandine PINGUET au n° : 06 70 41 79 60 ou Mme Pauline CORDA au n° : 06 02 00 09 34

« Pass Permis Citoyen »... Mathilde a choisi Haudivillers

Dans le cadre de l'opération « Pass Permis Citoyen », Mathilde Bochent, jeune Haudivilloise, a obtenu une aide financière de 600€ par le Conseil départemental de l'Oise pour l'aider à passer son permis B.

Cette aide, ouverte à tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans révolus, est allouée sans aucune condition de ressources.

En contrepartie, Mathilde s'est engagée à effectuer une contribution de 70 heures au service d'une structure partenaire du « Pass Permis Citoyen ». Ainsi, elle a choisi la commune d'Haudivillers.

Étudiante en 1^{ère} année de médecine, Mathilde n'a pas hésité à passer son permis qu'elle a obtenu du 1^{er} coup. Elle a rejoint l'équipe technique de notre village, auprès de Jacky et Vincent, pour contribuer, en cette fin novembre, aux activités d'élagage et de travaux extérieurs liés à l'entretien des espaces verts. Elle a eu aussi le plaisir d'apporter son « coup de pinceau » à la réalisation des sujets de Noël qui ont agrémenté les décorations mises en place par la commune, pour égayer la fin d'année.

Les membres du Conseil municipal la félicitent pour son engagement citoyen et lui souhaitent une belle continuation dans ses études.

À noter que désormais, le « Pass Permis Citoyen » est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

Pour tout renseignement rendez-vous sur le site : <https://www.oise.fr/actions/education-jeunesse-et-citoyennete/passpermis-citoyen> ou prenez contact avec le Conseil départemental de l'Oise.



Ministère de l'Écologie

Longue vie aux objets : lancement de la campagne Nos objets ont plein d'avenirs

Lutter contre le gaspillage, c'est aussi prendre soin de nos objets au quotidien ! En réparant, en achetant d'occasion ou en louant, nous réduisons le gaspillage. Et en plus, c'est facile grâce à la plateforme <http://longuevieauxobjets.gouv.fr> du ministère et de l'[@ademe](https://twitter.com/ademe) ! [#JeudiAntiGaspi](https://twitter.com/JeudiAntiGaspi)

L'objectif est d'encourager l'allongement de la durée d'usage des objets de consommation courante. Autrement dit, donner une seconde vie à nos objets en les réparant, donnant, échangeant ou revendant, mais aussi en privilégiant les alternatives à l'achat neuf que sont le partage, l'achat d'occasion ou encore la location.

En parallèle de cette campagne, le site longuevieauxobjets.gouv.fr propose des conseils pratiques pour consommer autrement, des outils pour partager ses objets entre voisins ou encore diagnostiquer les pannes de ses appareils... C'est également et surtout un annuaire grâce auquel chacun et chacune peut identifier, en fonction de son objet, les professionnels (associations, artisans indépendants, entreprises, collectivités, etc.) les plus à même d'en allonger la durée de vie.

Source : www.ecologie.gouv.fr

DIVERS

Des fleurs offertes pour notre village

Le reconfinement, qui a bouleversé l'activité des commerces, a eu un impact sur les ventes de fleurs. Aussi, à l'occasion de la Toussaint, le magasin Gamm Vert de Beauvais a offert à notre commune, une remorque complète de chrysanthèmes.

Ces fleurs ont ainsi été déposées au cimetière dans les espaces communs et sont venues également agrémenter nos parterres afin de profiter à tous. Celles mises en pleine terre, devraient pouvoir reflleurir l'année prochaine.

Nous tenions à remercier tout particulièrement le magasin Gamm Vert pour ce geste de sympathie.



Dictons picards

« Cha, maquons à volée, niflons no mannequin, boutons-nous à no aise. » :

Se traduit par

«Faisons cela, mangeons de bon appétit, flairons notre petit panier, mettons-nous à l'aise.»

Autrefois, au moment de la moisson, si les champs étaient éloignés de la ferme, certains paysans mangeaient à midi sur place, à l'abri d'une meule ou d'un arbre. Le dicton rappelle ce temps que Millet et Van Gogh ont si bien évoqué en peignant La Méridienne.

« Picard, t'moésou al brûle ! T'otchupe point d'cho, j'ai l'clé din m'poque ! » :

Se traduit par «Picard, ta maison brûle ! Ne t'occupe pas de ça, j'ai la clé dans ma poche !»

Cette boutade, connue dans toute la Picardie, tend à montrer l'entêtement de certains Picards, ici jusqu'à l'absurde : puisque ma maison est bien fermée et que la clé est dans ma poche, rien de grave ne peut arriver.

François Beauvy

Recette

Maurice

Préparation : 15 minutes – Cuisson : 35 minutes

Ingrédients:

2 pots de sucre en poudre

3 pots de farine

3 œufs

1 yaourt nature de 125 g

1 sachet de levure chimique

1 sachet de sucre vanillé

½ pot d'huile

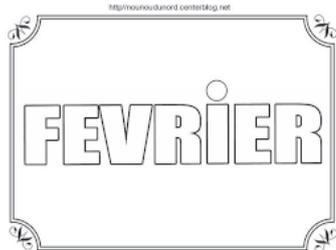
Beurre

- ✓ Préchauffe le four à 180° (th.6).
- ✓ Dans un saladier, verse le yaourt et garde le pot pour mesurer les autres ingrédients.
- ✓ Ajoute le sucre en poudre et le sucre vanillé puis fouette vivement.
- ✓ Incorpore la farine, la levure et les œufs.
- ✓ Verse l'huile et mélange jusqu'à ce que ta pâte soit bien lisse et homogène.
- ✓ Beurre le moule et verse la pâte et enfourne-le pendant 35 minutes.
- ✓ A la sortie du four, laisse le gâteau refroidir puis coupe une part pour faire la queue du poisson.
- ✓ Recouvre ton gâteau de pâte à tartiner et décore-le avec les bonbons de toutes les couleurs.



« Faut pas
pousser
le bouchon trop
loin. Maurice ! »





Pourquoi il y a moins de jours en février ?...



Dans le calendrier julien qui a précédé notre calendrier grégorien, le premier mois de l'année était le mois de mars et le dernier mois de l'année, février.

... parce que juillet et août ont 31 jours...

L'explication qui est donnée daterait de l'époque de Jules César. Afin que le mois portant son nom, c'est-à-dire juillet et le mois portant le nom d'Auguste, empereur et fils de Jules César, c'est-à-dire août, comportent le même nombre de jours, il fut retiré deux jours au mois de février. Cette décision fut prise afin d'éviter une jalousie entre Jules César et Auguste. Le mois de juillet et le mois d'août avaient ainsi le même nombre de jours.

... et pourquoi 29 jours tous les 4 ans ?... Parce que la rotation de la terre autour du soleil compte 365.2422 jours...

Dans le calendrier grégorien, février est devenu le deuxième mois de l'année. Celle-ci est divisée en 12 mois de 30 et 31 jours, ce qui fait 366 jours. Pour éviter ce décalage, tous les 4 ans, le mois de février compte un jour supplémentaire, soit 29 jours. C'est l'année bissextile.

Le mois de février, c'est aussi la chandeleur et la fête des amoureux.

Alors, quel mois de l'année a 28 jours ?... Réponse : tous les mois ont 28 jours ou plus donc la réponse est 12.

Et pourquoi les mois s'appelle comme ça ? Et pourquoi il y a sept jours dans une semaine ?

... au prochain numéro peut-être !

Le savez-vous ?

Quel saint ou plutôt quelle sainte fêtons-nous le 1er février ? C'est la Sainte Ella.

Quel est le saint patron des paysans ? Saint Éloi, patron des agriculteurs

Qui est le saint patron des pêcheurs ? Saint-Pierre.

Martine Hummel

Expressions françaises

« Faire contre mauvaise fortune bon cœur » :

savoir prendre du bon côté et avec le sourire les choses désagréables. « Fortune » veut dire ici « chance », comme dans « la roue de la fortune » et la « mauvaise fortune » est la « malchance ».

Quant à « cœur », il a le sens de « courage ».

« En mettre sa main au feu » :

en être à peu près certain.

Au Moyen Âge, pour savoir si une personne était fautive, on lui demandait de mettre sa main dans le feu. Si elle était non coupable, on demandait à Dieu par un miracle qu'elle ne brûle pas.

« Ne pas se moucher du coude » :

se croire quelqu'un d'important.

« La petite chanson de Lucette »

Chanson de Madame Vessier
Sur l'air de « Tata yoyo » d'Annie Cordy



Refrain

En ce moment, la vie
Est difficile à vivre
Coco est là.
Il est là, il nous embobine
L'on n'a pas fini, pas fini
De jouer à cache-cache
Alors, coco, nous sommes là
Pour faire la paix
Et éviter la colère
T'es toujours là
Tu virevoltas, de droite à gauche
Dans toute la nature

* * * * *

Nous allons faire
Tout ce qu'il faut
Pour rester zen
Restez chez vous. Détendez-vous

Relaxez-vous
Soyez optimiste
Et gardez le moral
Le futur sera transformé
Nous retrouverons la joie,
La bonne humeur
Et du plaisir à partager

Refrain

Je vous souhaite
Une bonne année, une bonne santé
En espérant que la vie
Soit plus agréable
De pouvoir vivre
Joyeusement et en confiance
Pour l'éternité.
Ce sera le plus beau cadeau
De tous les temps.

Refrain

Comptine « La souris verte »

Au cœur de la forêt, dans une portée de souris grises comme la cendre, naquit une souris verte.

« C'est étrange, se dit sa maman. Elle a dû se rouler dans l'herbe... Ce n'est rien, bientôt elle sera grise comme les autres. »

Mais au fil du temps, la couleur de la petite souris devint plus intense. Et les autres commencèrent à se moquer d'elle. « Tu es la seule souris au monde avec le poil vert ! »

La pauvre petite souffrait d'être si différente et n'osait plus sortir de son terrier. Mais un jour, le grand chambellan du roi traversa la forêt. Tous les animaux étaient là pour l'accueillir. La petite souris se tenait près de sa maman. Elle aurait tant voulu être invisible !

Mais dès que le chambellan l'aperçut, il descendit de cheval pour l'observer de plus près. « Comment avez-vous obtenu cette magnifique couleur ? demanda-t-il à sa maman.

- Eh bien, Monsieur, dit la mère, ma fille est née ainsi.

- Quelle chance ! S'écria-t-il. Sa Majesté souhaite réunir à la cour les animaux les plus extraordinaires. Votre fille pourrait-elle m'y accompagner ? »

Et c'est ainsi que la petite souris alla vivre au palais de sa Majesté. Les autres souris, étaient... vertes de jalousie !

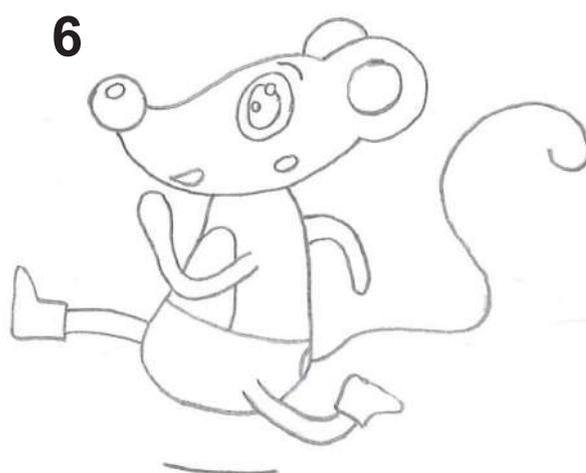
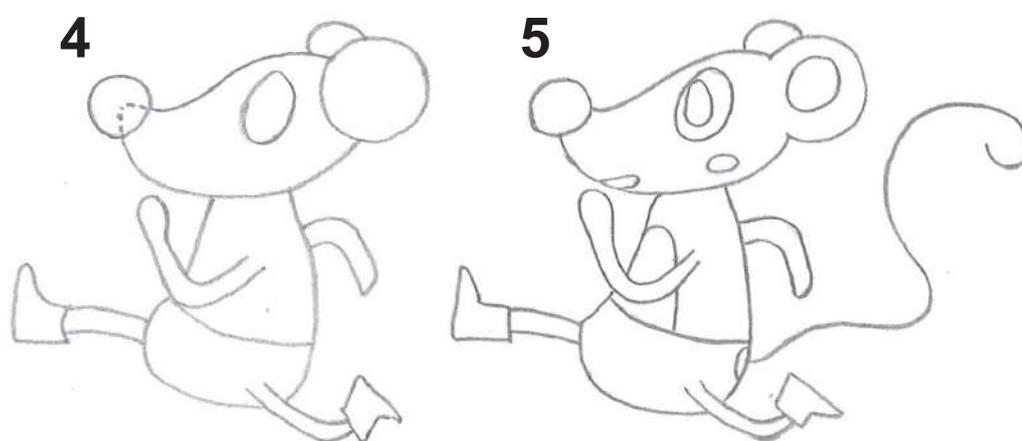
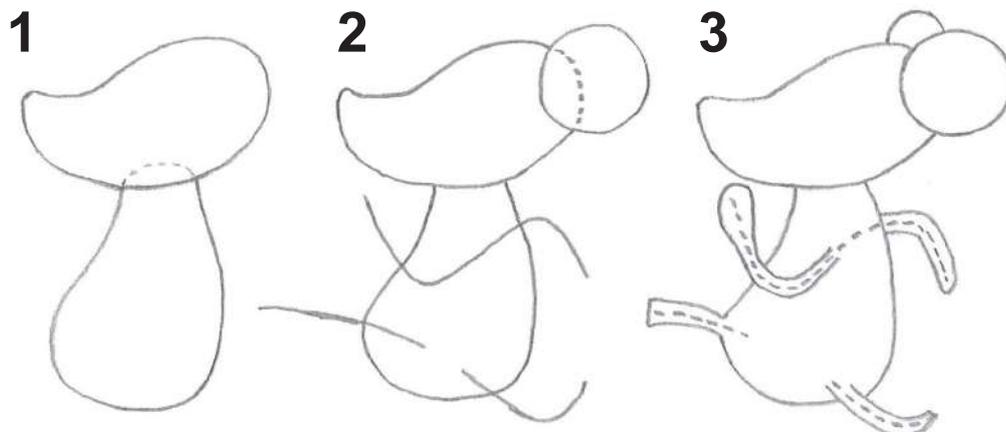
Elles eurent beau se rouler dans l'herbe, elles restèrent grises pour toujours. Et sa Majesté, qui aimait tant la petite souris, inventa même une chanson.

Tu la connais certainement : « Une souris verte, qui courait dans l'herbe... »

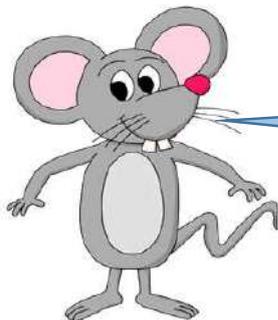


JEUX

Comment dessiner une souris verte ?



Je compte jusqu'à 100



Observe bien les tableaux ci-dessous et complète-les avec les chiffres et les nombres manquants.

Facile

1	2	3		5	6		8	9	10
11	12		14	15		17	18		20
21		23	24		26	27		29	30
	32	33		35	36		38	39	
41		43	44		46	47		49	50
51	52		54	55		57	58		60
	62	63		65	66		68	69	
71	72		74	75		77	78		80
81		83	84		86	87		89	90
	92	93		95	96		98	99	

Difficile

1		3		5		7		9	
	12		14		16		18		
21		23		25		27		29	
	32		34		36		38		
41		43		45		47		49	
	52		54		56		58		
61		63		65		67		69	
	72		74		76		78		
81		83		85		87		89	
	92		94		96		98		



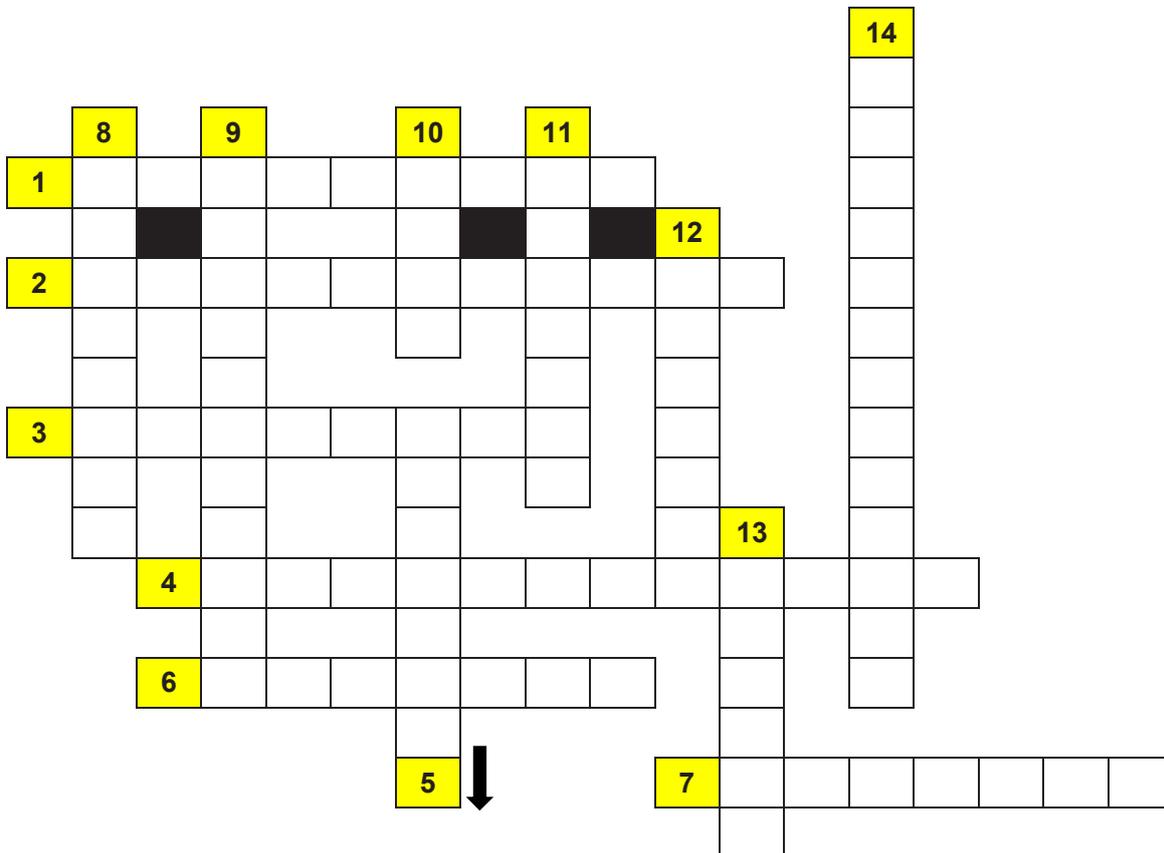
Sudoku



		8	7	5			2	
5	4	2		9				
	9	1		6	2		8	5
						7	9	2
		3				1		
6	2	9						
9	1		5	3		2	6	
				1		8	7	9
	8			4	7	5		

	7		3	2		4		8
		9			8			1
1						6		2
	8		7	3	6		5	
6		4						9
7			5			8		
8		6		7	1		9	

MOTS CROISÉS



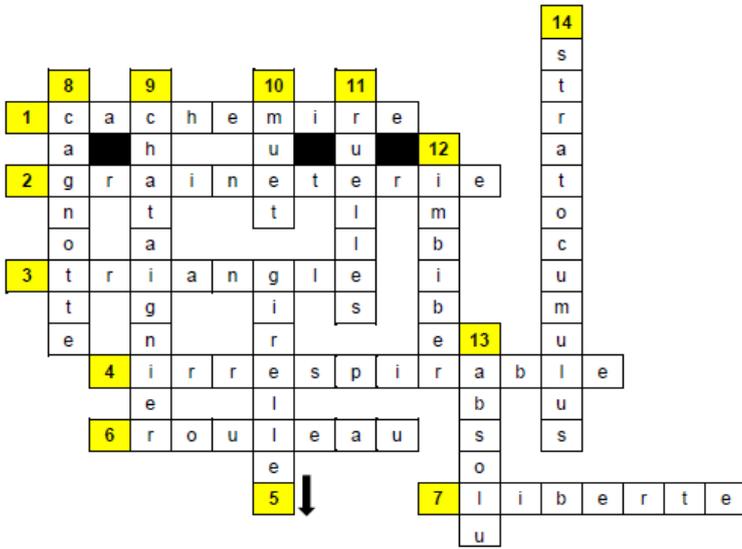
- 1- Tissu fin fait avec le poil de chèvres.
- 2- Commerce, magasin relatifs aux graines.
- 3- Dispositif réfléchissant au bord de route.
- 4- Se dit d'un milieu difficile à supporter.
- 5- Petit poisson aux couleurs vives, très commun en méditerranée.
- 6- Objet de forme cylindrique.
- 7- Etat d'une personne qui n'est pas soumise à la servitude.

- 8- Caisse commune des membres d'une association.
- 9- Arbre des régions tempérées de l'hémisphère Nord.
- 10- Qui n'a pas l'usage de la parole.
- 11- Espaces entre côté du lit et le mur.
- 12- Boire de l'alcool à l'excès.
- 13- Sans nuance, ni concession.
- 14- Nuage situé entre 200 et 2000 m d'altitude, en couche continue.

Trouvez les 7 différences



SOLUTIONS



Facile

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

Difficile

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	45	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100



3	6	8	1	4	7	9	2	5
5	7	1	3	2	9	4	6	8
2	4	9	6	5	8	3	7	1
1	5	7	9	8	4	6	3	2
9	8	2	7	3	6	1	5	4
6	3	4	2	1	5	7	8	9
7	1	3	5	9	2	8	4	6
8	2	6	4	7	1	5	9	3
4	9	5	8	6	3	2	1	7



3	6	8	7	5	4	9	2	1
5	4	2	8	9	1	6	3	7
7	9	1	3	6	2	4	8	5
1	5	4	6	8	3	7	9	2
8	7	3	4	2	9	1	5	6
6	2	9	1	7	5	3	4	8
9	1	7	5	3	8	2	6	4
4	3	5	2	1	6	8	7	9
2	8	6	9	4	7	5	1	3

NUMÉROS UTILES



Pompiers : 18 ou 112
 Gendarmerie : 17
 SAMU : 15
 Hôpital : 03 44 11 21 21
 EDF : 0810 347 948



www.3237.fr

CALENDRIER MANIFESTATIONS

SOUS RÉSERVE

Les conditions sanitaires étant très incertaines à l'heure où nous publions ce bulletin, il ne nous est pas possible de prévoir les animations comme d'habitude.

Ainsi, seuls les événements suivants sont, à ce jour, annoncés :

- Samedi 3 avril : Chasse à l'œuf organisée par Nos Enfants d'Abord
- Dimanche 18 avril : Bourse aux jouets organisée par Nos Enfants d'Abord
 - Dimanche 16 mai : Marché artisanal
 - Mardi 18 mai : Concert de musique ancienne
- Dimanche 23 mai : Tournoi de pétanque organisé par La Pétanque Haudivilloise

Si d'autres manifestations pouvaient finalement s'organiser, nous ne manquerions pas de vous en informer par la distribution de flyers dans vos boîtes aux lettres.



SÉANCES DE CINÉMA RURAL 2020



Les horaires seront confirmés au fur et à mesure. A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

Selon l'évolution de la pandémie, d'autres séances pourraient être organisées. Nous vous conseillons de suivre les affichages sur le mur de la mairie et en face, et de surveiller vos boîtes à lettres dans lesquelles nous glissons les tracts.

Samedi 27 mars
Samedi 25 septembre

Samedi 24 avril
Samedi 30 octobre

Samedi 29 mai
Samedi 27 novembre

Selon les conditions météorologiques, une séance en plein air pourrait être envisagée. Elle aurait lieu le Samedi 10 juillet.

MOTO and CO
BEAUVAIS

Vous accueil
du mardi au samedi
de 9h à 12h et 14h à 19h

**Votre spécialiste moto, scooter et quad
toutes marques!**

ATELIER
PREPARATION MOTEUR
ACCESSOIRES
ROUTE ET CROSS
VEHICULES NEUFS
ET OCCASIONS

YAMAHA/KTM/SUZUKI/KAWA/HONDA/GASGAS/KYMCO/RIEJU/
PIAGGIO/GILERA/VESPA/APRILIA/TGB/MSK/DERBI...

EXCLUSIF!
Gamme sportswear
FOX
Hommes-Femmes-
Enfants - Bagagerie

www.motoandco.fr - 13 RN1 - 60 000 ALLONNE - 03.44.45.23.26

AC Décor

Peinture
Navallement
Revêtement sols et murs

Décoration
Vitrerie

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr

Aurélien SOREL
EARL du Vieux Moulin
N° Agrément 2016-0003
06.07.02.64.33.
sorel.aurelien@orange.fr



**VIDANGE
FOSSE SEPTIQUE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC A GRAISSE...**

GARAGE AUTIQUET
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasions
Réparations toutes marques

18 rue de la poste
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31
thierry.autiquet@orange.fr



PICARDIE RENOVATION

TOITURES
FAÇADES
ISOLATIONS
GOUTTIÈRES
VELUX

+ 10 Ans
d'expérience

03 44 12 19 97

PICARDIE-RENOVATION.FR

50 chemin des Passants
60510 BRÉSLES

Devis
Gratuit

AREAS
QUALIBAT

CONCEVOIR
CRÉER
ENTRETIENR

**GAUDION
PAYSAGE**
Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27

GLACET S.A.R.L.

- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Portable : 06 85 43 95 07
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02



ACHAT - VENTE - LOCATION

**AGENCE BRÉSLES
IMMOBILIER**
www.bresles-immobilier.fr

**LA
ITRINE D'AGNETZ**
www.agnetz-immo.fr

03.44.07.58.01

COIFF' STYLE
Coiffure mixte & Esthétique

03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h



Rédaction
Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana
CLERGET, Dominique HUGUET, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL,
Geraldine DEGEITERE

Mise en page : Corinne CARLO et Adrien CLERGET

FREAKS
contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr